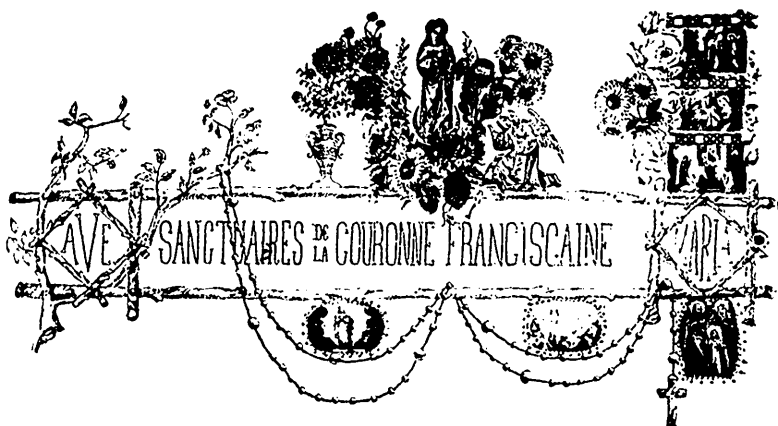




Première allégresse de Marie : l'Annonciation



Nous devons partager l'Allégresse de la Très Sainte Vierge-Marie dans l'Annonciation, parce qu'elle s'est acquis, dans ce mystère, la béatitude promise par l'Ecriture aux humbles, aux immaculés, aux obéissants et aux amis de Dieu. L'illustre Tertiaire Ste Brigitte nous dit que Marie a ravi le Père céleste par son angélique virginité, le Fils par sa profonde humilité, le Saint-Esprit par sa prompte obéissance.

Bienheureuse est l'*humilité* qui s'ignore et s'anéantit comme celle de Marie devant Dieu et devant les hommes ! "Les derniers seront les premiers." Si vous saviez, ô Marie, dit S. Bernard, combien votre humilité est agréable au Très-Haut, et quelles faveurs sublimes doivent en être la récompense, vous ne penseriez plus guère que vous êtes indigne de recevoir les hommages et le message de l'ange !"

Bienheureuse est la *chasteté* qui reste inviolable, protégée comme la virginité de Marie, par la retraite, la prière et la prudence ! "Pourquoi, ô Marie, continue S. Bernard, refuseriez-